Image not found or type unknown

Test de parternité + reconnaissance d'enfant

Par **dmx93**, le **30/06/2013** à **15:33**

bonjour

je voudrais savoir quel la procedure pour retirer le nom d'un enfant qui n'est pas le mien.

je vous explique la situation

Notre couple aller mal, ma petite amie, partais et revenais, elle pouvait s'absenter pendant x temps, apres il y'a eu la naissance du 3e enfant, 2mois plus tard, nous nous sommes séparé, directement elle m'a demander la portion alimentaire, elle ma lancer une poursuite judiciaire contre moi, moi j'ai eu des doutes sur le 3e, donc pour sastifaire ma conscience, j'ai lui demander que je voulais faire un test, avant tout procédure, elle a refuser fermement, et pour le rdv pour la procédure, elle ne sait pas rendu, et ça fait plus d'un an que je lui demande, elle ignore, ben pour cause, elle ne reçoit aucune pension, vu le test lui vaguement peur

Par contre je n'ai jamais vu le 3e enfant, donc il ne m'a jamais connu, jusqu'a maintenant, vu qui sont à la charge de la mére

Nous sommes pas mariée civilement!!!!

Par **youris**, le **30/06/2013** à **15:54**

bjr,
il faut que vous fassiez devant le tribunal une action en contestation de paternité.
voir ce lien:
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F940.xhtml
cdt

Par **dmx93**, le **30/06/2013** à **16:30**

merci, je vous tiens au courant pour la situation cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés